

Notre thème de fin d'année : Destinées légendaires

Au fil des ans



Bulletin de la
Société
historique de
Bellechasse,
vol 16, n° 4,
automne 2004,
en kiosque : 5 \$
C.P. 160
Saint-Charles,
GOR 2T0



Conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse



Conrad Paré, président : 887-3238 conpar@globetrotter.net
Roger Patry, trésorier : 837-0899
André Beaudoin, secrétaire : 642-5343
Monique Breteau, : 837-1901
Léopold Duquette : 832-0855 lduquette@megaquebec.com
Lise Fleury-Gosselin : 887-6030 fleuryl@globetrotter.net
Réjean Bilodeau : 789- 3664
Paul St-Arnaud : 884-4128

Membres honoraires

0019 Benoît Lacroix
0003 Rosaire St-Pierre
0006 André Beaudoin
0008 Claude Lachance
0016 Fernand Breton
0038 Claudette Breton
0033 Roger Patry

Notre page couverture

À l'ombre du clocher de Saint-Vallier

Fin de bulletin

En croquant la pomme à Saint-Vallier

(Photos : Paul St-Arnaud)

Objectifs de la Société historique de Bellechasse

Réunir les personnes intéressées à l'histoire de Bellechasse, désireuses de participer à des rencontres, études, recherches et autres activités en vue de mieux faire connaître l'histoire de la région.

Éveiller et soutenir l'intérêt de notre population pour les événements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de notre région.

Promouvoir l'inventaire, la recherche, l'étude, la préservation, la mise en valeur, la conservation des biens meubles, immeubles, sites, monuments, documents, environnements naturels, urbains, agricoles et forestiers d'intérêt patrimonial.

Publier, diffuser ou susciter la publication ou la diffusion d'articles, périodiques, bulletins, brochures, revues, volumes ou autres écrits relatifs à la vie et aux mœurs de la population.

Faire ériger des monuments, plaques ou inscriptions et suggérer à l'occasion des noms de rues, rangs ou chemins commémorant des faits ou personnages qui ont marqué l'histoire régionale.

Favoriser la recherche sur l'histoire régionale en fournissant, dans la mesure du possible, aux différentes institutions et aux chercheurs, l'information et la documentation de référence appropriée.

Promouvoir la connaissance de la région de Bellechasse, au point de vue historique, géographique, architectural, ethnographique, esthétique et en susciter l'utilisation à des fins culturelles et touristiques.

Développer un sentiment d'appartenance au niveau de la population de Bellechasse.

Territoire de la Société historique de Bellechasse : Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Camille, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Magloire, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Sainte-Sabine, Saint-Vallier.

Responsable de la rédaction : André Beaudoin - **Collaboration :** Charles-Henri Bélanger, Réjean Bilodeau - **Relecture :** Louise Bélanger. **Inscription et renouvellement :** Lise Fleury- Gosselin

Les textes publiés dans ce bulletin sont la responsabilité de leur auteur. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, *Au fil des ans* est publié quatre fois l'an. La **Société historique de Bellechasse**, incorporée en 1985, est membre de La **Fédération des sociétés d'histoire du Québec**.

Cotisation annuelle : 20 \$ **Adresse postale :** C.P. 100, Saint-Charles, **GOR 2T0**

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec – Bibliothèque nationale du Canada

Envoi de publication canadienne, numéro de convention 04695

Sommaire

Notre thème de fin d'année : *Destinées légendaires*

Sommaire	2
Mot de la rédaction	3
Cabochon	4
Les légendaires frères Bruneau	9
Intermède automnal	15
Jos Shink, un Beaumontois original	16
Joseph-Eusèbe Bélanger, dit le pape	19
Le talent d'Achille	24
Mots codés	27
Au fil des mois	28

**Merci à nos
supporteurs financiers :**

MRC de Bellechasse

*Caisses populaires Desjardins de
Bellechasse*

Promutuel de Bellechasse

Mot de la rédaction

par André Beaudoin

Les Montagnards Laurentiens

Lors du lancement du livre de Paul-Henri Émond, *Les Montagnards Laurentiens*, le 3 octobre dernier, il faisait une de ces journées d'automne dont Bellechasse a le secret, secret soigneusement transmis par Dame Nature d'une saison à une autre, depuis des temps immémoriaux.



À Saint-Vallier, ce jour-là, l'atmosphère était à la fête et les nombreux invités qui s'étaient déplacés pour assister à cet événement ont savouré chacun des moments d'une activité conviviale bien organisée. Quel plaisir pour les gens de ma génération de mettre un visage sur des voix qui vous ont enchantés pendant des décennies et qui figuraient parmi les nombreux invités de marque.

Comme plusieurs d'entre vous, j'ignorais il n'y a pas si longtemps encore qu'un Bellechassois de Saint-Vallier, Henri Émond, avait été un pionnier de CHRC. Le 1^{er} avril 1926, CHRC obtenait sa première licence d'opération du Gouvernement fédéral. À peine cinq ans plus tard, alors que la crise économique sévit, Paul Drolet, Henri Émond, Bill Harris et Charles-Henri Harris, avec l'approbation de Narcisse Thivierge, directeur-gérant de CHRC, fondent le groupe *Les Montagnard Laurentiens*.

Le groupe ne cessera de grandir, accueillant de nouvelles vedettes : les Beaulieu, les Bélanger, les Brousseau, les Duguay, les Lajoie, les Ouellet, la liste est longue.

Le patient et passionné travail de Paul-Henri Émond s'étend sur cinq ans et présente les musiciens qui ont fait les belles heures d'une longue histoire d'amour. *Les Montagnards Laurentiens* sont sans doute un des premiers phénomènes médiatiques dans la petite histoire de la radio à Québec.

L'ethnologue Jean Du Berger, qui préface le volume de 418 pages écrit : «Le travail d'historien et d'ethnologue de Paul-Henri est un exemple pour tous ces hommes et ces femmes qui, chez-nous, ont accumulé les textes, ont noté les témoignages, ont conservé les articles de journaux, ont sauvé de la destruction des photographies et des enregistrements.»

Comme témoignage personnel, j'ajouterais en passant que le judicieux commentaire de M. Du Berger s'applique notamment, puisque nous sommes à Saint-Vallier, à la sœur de Paul-Henri, Jeannine Émond-Cadrin, membre de la première heure de la Société historique de Bellechasse et passionnée d'histoire régionale.

Paul-Henri Émond est né le 1^{er} janvier 1942, à Saint-Vallier. Il a fait carrière dans l'enseignement et est présentement à la retraite. Paul-Henri siège sur le conseil d'administration de Radio-Bellechasse et anime l'émission *Des Voix et des hommes*. Nous nous en doutons un peu : son émission traite de l'histoire de la radio. Véritable mine d'or pour les chercheurs, la documentation de Paul-Henri Émond est déposée aux Archives nationales du Québec.

Cabochon

N.D.L.R. : Ce texte est extrait de la monographie paroissiale de Honfleur. Sans doute un des articles les plus pittoresques que nous avons publiés depuis plusieurs années.

Au milieu des grandes surfaces planes des terres du Troisième Rang Ouest, on reconnaissait le «pic à Cabochon», carrière de gravier. L'hiver, il se transformait en glissade au lendemain des températures de neige ou de verglas : c'était le lieu de rencontre idéal pour les enfants des environs, amateurs de vitesse et de sensations fortes. Pour s'y rendre, il fallait longer la maison de Cabochon aux allures de cabane en bois de grange.

Connaissant les habitants des lieux, il ne nous venait pas à l'esprit de frapper à la porte, surtout qu'on ne voulait pas réveiller «Pôte», le gros chien qui n'aimait pas les enfants et puis, même si l'habit ne fait pas le moine, les allures de «quêteux» du propriétaire faisaient presser le pas.



Eugène Audet était notre voisin, il vivait avec son vieux père Ferdinand et sa sœur Olivine. On l'appelait Cabochon et il était heureux de son nom. C'était un «étrange». On entendait souvent des cris, des engueulades et on voyait régulièrement Olivine courir, poursuivie par son frère ou son père, bâton à la main. Il criait : «Pôte», mange là!» Les nuits d'été, quand les fenêtres étaient ouvertes, il nous arrivait d'être réveillés par les cris d'Olivine, les menaces du père Ferdinand et les aboiements du chien. «Pôte» qui ne savait pas s'il devait être du côté de son maître ou défendre la pauvre fille qui, malgré tout, prenait bien soin du chien de son père.

Quand nous étions enfants et même adolescents, ma sœur, mes frères et moi prenions plaisir à nous rendre le long de la clôture qui séparait nos terres et là, cachés par les «cerisiers à grappes», nous assistions à un spectacle «en plein air», et quand ça devenait plus tragique, nous poussions l'audace (ou la bravoure) jusqu'à sauter la clôture et à marcher accroupis dans le champ d'avoine pour se rapprocher de la scène. Si par malheur, Cabochon se rendait compte de

notre présence, il fallait prendre la poudre d'escampette, car alors sa malice se dirigeait vers nous qui avions foulé son grain.

Pourquoi Cabochon¹ était-il connu des deux rives du Saint-Laurent ? Qu'est-ce qui en même temps faisait fuir les enfants et attirait la gent masculine ? Il est peu probable que sa sœur Olivine ait attiré bien des visiteurs. Elle s'occupait des quelques vaches maigres et du jardin, sortait rarement, s'habillait drôlement et portait toujours des sabots. De temps en temps, elle partait à pied vers les villages voisins pour aller vendre, au printemps, rhubarbe et échalotes et à l'automne, pommettes et navets, seule façon pour elle de faire quelques sous.

Quand elle revenait, il faisait noir et les vaches beuglaient près de la clôture en attente de la traite. Dans la région, on jasait beaucoup sur les activités plutôt secrètes de notre voisin. Les

gens de Honfleur on vite compris de quoi il s'agissait en voyant revenir leurs fils éméchés... Cabochon avait un «débit de boisson»... et il fournissait de la bière et du Miquelon à tout le canton.

Avec toutes ses occupations, Cabochon avait bien du mal à s'occuper de la ferme. Pour l'aider, il hébergeait un vieux garçon alcoolique «Toffile», à qui il donnait gîte et couvert. Théophile prenait sa place aux champs lorsqu'il avait à servir sa clientèle assoiffée ou à renouveler ses provisions. Quand son frère était absent, parfois Olivine en profitait pour rendre visite à ma mère qui avait beaucoup de sympathie pour elle. La pauvre se plaignait souvent en montrant ses bleus de la veille. Cabochon ne suivait pas le rythme des saisons. Il labourait au printemps et semait en juillet. Quant à son foin, il le coupait d'un seul coup quand la saison était finie pour les autres cultivateurs. Lorsqu'il se décidait à le récolter, c'était un foin noirci par plusieurs intempéries; l'avoine n'était jamais ramassée avant les premières neiges. On l'a vu souvent aller arracher des patates qui avaient passé l'hiver dans le champ.



L'hiver bien au chaud

L'hiver, Cabochon passait presque toujours quelques mois en prison. Il disait qu'il était en «retraite fermée», ce qui lui permettait d'être frais et dispos pour le printemps. Il faisait fi des interdictions de la loi et de l'Église. Ceci n'empêcha pas cependant son avocat de venir implorer le secours du curé pour obtenir sa libération.

Fort de la signature de Cabochon qui s'engageait à ne pas recommencer à vendre de la boisson, l'avocat avait réussi à obtenir du curé une recommandation pour la libération de son paroissien. Depuis des années, le curé cherchait le moyen de mettre fin à ces activités qui touchaient les fidèles de bien des paroisses. Avait-il trouvé la solution ? Il n'en fut pas ainsi.

¹ Cabochon était conscient qu'il était un personnage de légende. Vers la fin de sa vie, au Sanatorium de Lac-Échemin, il eut l'occasion de rencontrer un autre personnage légendaire : le Bonhomme Carnaval!

Notre Cabochon continua ses activités mercantiles, si bien que sa Ford 1929 suffisait à peine pour ramener de Lévis les contenants aux fruits défendus. Si le curé l'interpellait parce qu'il avait recommencé à vendre de la boisson, Cabochon affirmait n'avoir jamais recommencé puisqu'il n'avait jamais arrêté !

Comme à l'habitude, chaque printemps, il sortait sa Ford T4 de la remise pour aller chercher ses chargements de Miquelon ou de bière. Le trafic recommençait alors de plus belle dans sa prairie. Un dimanche après-midi, je me rendis avec mon frère Émilien dans le grand «bois» d'Eugène. Nous savions qu'il s'y passait du transport de Miquelon. Nous découvrîmes une «montagne noire». C'était une toile qui recouvrait les « canisses », tout ça dans une petite clairière près du gros pin touffu... Relevant un peu le coin de la grande toile, on y vit une centaine de « canisses» de quatre ou cinq gallons de Miquelon. Nous avons la preuve du commerce illicite qui faisait la notoriété de notre voisin.

Les secrets de la montagne noire

Plusieurs mois passèrent avant que Cabochon nous confie les secrets de la «montagne noire». Elle cachait le produit de son dernier achat sur le marché noir. Les « canisses» avaient été truquées. À l'intérieur de chacune, on avait soudé un tube au goulot. Seul ce petit tube contenait de l'alcool à 90 %. Tout le reste de la «canisse »était rempli d'eau! Dans les circonstances, l'on peut sans doute dire : « Est bien pris qui croyait prendre.» Il y avait aussi un petit buisson qui servait de cachette à Cabochon qui y avait installé un cabanon près d'un petit ruisseau pour abriter son alambic. Mon père Anselme l'appelait « la cabane du diable».

Trop connu des policiers, notre célèbre voisin dut abandonner sa production de «bagosse». Même son commerce de bière lui joua des tours et il en vint peu à peu à abandonner son trafic illicite car ses clients, les «jeunesses», surtout, prenaient un malin plaisir à lui jouer des tours. Ils laissaient les caisses de bouteilles vides et portaient sans payer avec des bouteilles pleines.

Olivine décéda sans bruit, au début des années 60. Quelques années plus tard, la maison de Cabochon s'envola en fumée. La ruine qui s'étiola sur les lieux depuis des années apparut complète et les secrets de sa vie commencèrent à se répandre en même temps que la fumée. Seule la grange, bien qu'un peu défraîchie, est encore telle qu'elle était.

Après l'incendie de sa maison, Cabochon fut hébergé chez la famille Bernier à qui est laissé le soin de raconter les dernières années de ce curieux personnage.

Majella Beaudoin

Eugène Audet a répété à maintes reprises sa version des faits. Il affirmait avoir été réveillé, peu après-midi, par le bruit d'une explosion provenant du hangar adjacent à sa maison. Il y avait remis du grain quelque peu humide. D'après lui, le grain aurait «chauffé» et provoqué l'incendie. En quelques minutes, le bâtiment était en feu et très rapidement la maison fut aussi la proie des flammes. Par contre, des personnes arrivées assez rapidement sur les lieux prétendirent que le feu débuta dans une boîte de carton remplie de cendres chaudes et déposée sur la galerie. Nous ne connaissons jamais exactement la cause exacte de l'incendie.

Avec l'aide de quelques voisins, Cabochon réussit à sauver quelques meubles dont deux grosses malles qui contenaient quelques vêtements, des souvenirs et des papiers personnels. Il fut très affecté par la perte de sa voiture à laquelle il tenait beaucoup.

En fin d'après-midi, Hervé et Donald Bernier qui se trouvaient encore sur les lieux du sinistre furent pris de pitié pour ce vieillard abattu qui regardait les ruines de ce qui avait toujours été le centre de son univers puisqu'il s'agissait de la maison paternelle. Donald Bernier offrit

d'héberger le sinistré dans un petit chalet inhabité situé derrière sa résidence. Le soir venu, Cabochon y emménagea avec son fidèle compagnon Jack, un grand chien jaune. Il n'y avait pas d'eau courante dans ce petit chalet. Pour l'été, de même qu'au cours de l'automne, le boyau d'arrosage suffisait. Durant le premier hiver, Cabochon entra à l'intérieur un baril de quarante-cinq gallons et y faisait fondre de la neige. L'eau ainsi obtenue devait servir pour la toilette et pour le chien. Il est fort probable que le vieillard s'en servait allègrement comme eau potable.

Cabochon menait une vie on ne peut plus frugale, partageant quotidiennement avec Jack une chaudière de lait cru provenant directement de l'étable, une brique de fromage et un pain. À l'occasion, il se procurait une douzaine d'œufs. Il passait la majeure partie de la journée à se bercer en fumant sa pipe. Comme il ne manquait jamais les bulletins de nouvelles à la radio, Cabochon aimait beaucoup discuter de politique. Sa mémoire phénoménale lui donnait un avantage certain sur la plupart de ses interlocuteurs. Chaque jour, il rendait visite à Donald Bernier qui était devenu son confident au point où Eugène Audet lui demanda d'être son exécuteur testamentaire.

Malgré bien des déboires et une gestion déficiente de sa ferme, Cabochon avait réussi à faire un peu d'argent. La vente de sa ferme et sa pension de vieillesse, dont il n'utilisait qu'une fraction, lui permettaient de prêter de l'argent sur billet à demande. En cabochon qu'il était, Eugène Audet avait toujours affirmé, haut et fort, sa conviction que les banques et les caisses n'étaient que des voleurs et qu'il n'y déposerait jamais un sou.

Toujours en retard d'une saison en agriculture, Cabochon se comportait de la même manière en affaires : il remettait toujours à plus tard la collecte des intérêts ou le recouvrement du capital. Il répétait souvent : «Mon Guieu, mon Guieu, je vais aller le collecter», et n'en faisait rien.

Accablé de violents maux de ventre devenus insupportables, Cabochon dut se résigner à consulter un médecin pour l'une des premières fois de sa vie. Ce dernier diagnostiqua une maladie de l'intestin. À contrecœur, Eugène Audet fut hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il subit l'ablation d'une bonne partie du côlon et se retrouva avec un sac sanitaire. Comme cette prothèse exige une hygiène très méticuleuse, le médecin traitant décréta que le patient n'était pas apte à demeurer seul. On lui suggéra une place à l'ancien sanatorium de Sainte-Germaine.

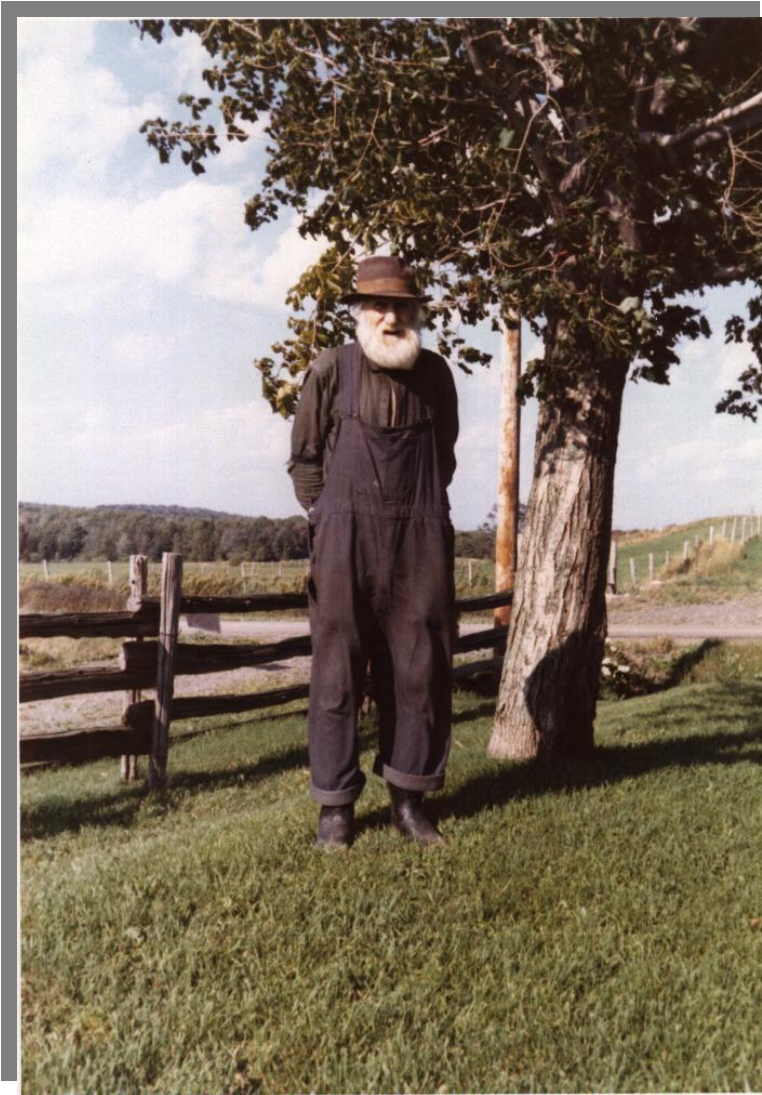
La réponse fut percutante : «Non!Jamais!» Devant son refus et son agitation, un infirmier lui injecta un calmant. C'était sans compter avec la stature du bonhomme. Comme on s'apprêtait à le transporter, Cabochon se réveilla et, du revers de la main, frappa une infirmière en pleine figure. Il fut maîtrisé par des infirmières qui lui réinjectèrent une dose appropriée de sédatifs, si bien que Cabochon se réveilla le lendemain midi, dans un lit, à l'hôpital de Sainte-Germaine.

Pendant ce temps, Donald Bernier avait la garde de Jack. Cherchant son maître, le chien avait tendance à errer. Un beau jour, traversant une route, il fut frappé par une motocyclette, causant des blessures au motocycliste et des dommages à la moto. Encore chanceux qu'il n'y ait pas eu mort d'homme! À la suite d'une poursuite judiciaire, Eugène Audet et Donald Bernier furent reconnus conjointement responsables, l'un à titre de propriétaire et l'autre en tant que gardien. Et Cabochon n'avait pas, et de loin, les quelques milliers de dollars réclamés. Peu de temps après, notre original commença à refuser de s'alimenter. Il s'est tenu à sa décision avec son entêtement légendaire. Il mourut le 1^{er} janvier 1980 à l'âge de 92 ans et 4 mois, sans avoir récupéré un seul sou des emprunteurs. Cabochon est mort pauvre comme Job.

Cabochon, en plus de quelques hardes, a laissé une boîte de chaussures remplie de billets à demande dont certains dataient de plus de trente ans. Parmi les signataires de ces reconnaissances de dette, en grande partie des coparoisziens, figuraient les noms de personnes à l'aise qui attendaient probablement avec patience le décès de ce nonagénaire original. Ses héritiers légaux, en l'occurrence des neveux et des nièces n'ont jamais touché un sou. La fameuse boîte de chaussures et son contenu connurent finalement le même sort que la maison.

En tant qu'exécuteur testamentaire, Donald Bernier a réussi à récupérer en bonne partie le coût des funérailles, des honoraires légaux et de la compensation à verser à la suite d'un jugement dans la cause de l'accident de Jack. Notre Cabochon est mort comme il avait vécu.

Un autre témoignage



Les propos qui précèdent ne traduisent qu'une partie de la vie de notre concitoyen. Il ne faudrait pas laisser l'impression qu'il n'était qu'un mécréant. Mme Laure-Ange Gagnon, née Beaudoin, sœur de Majella, pourrait nous parler longuement de son voisin. Ses propos nuancent un peu ce que nous retenons généralement de la vie de Cabochon et de sa sœur Olivine.

«Malgré une drôle de vie, la pratique religieuse faisait partie des mœurs d'Eugène et d'Olivine. Régulièrement, ils se rendaient à la messe dominicale, bien endimanchés, même s'ils arrivaient parfois pour le sermon, et le plus souvent après. Ils devaient payer leur "place de banc" comme c'était la coutume à l'époque puisque Mlle Olivine se plaçait toujours au même endroit, du côté du cimetière. La plupart du temps, Eugène pour sa part, se tenait à l'arrière de l'église, adossé à une colonne. Tous les ans, ils s'acquittaient du

précepte de l'Église en faisant leurs Pâques, même si c'était selon l'expression consacrée des Pâques de renard puisqu'ils étaient généralement en retard. Des images pieuses occupaient une place d'honneur dans la maison.

« Assez souvent, Olivine rendait visite à ma mère, sa voisine, pour faire un peu de couture, une robe à l'occasion. Elle en profitait parfois pour solliciter une place dans la voiture afin d'aller faire ses petites emplettes à Saint-Anselme ou, parfois, en profiter pour aller vendre quelques légumes de sa récolte afin de se faire quelques sous. Toujours bien polie, elle ne voulait jamais déranger. J'ai eu, à quelques reprises, l'occasion de lui rendre visite. Elle était très "recevante", offrant gâteau et confiture. Je garde le souvenir d'une personne très gênée, mais très sympathique.»

par André Beaudoin

Les légendaires frères Bruneau

N.D.L.R. : Nos lecteurs se souviendront que nous avons déjà consacré un article au légendaire Groleau Bruneau il y a quelques années. Cet article avait d'ailleurs été repris à l'occasion de la 50^e parution d'*Au fil des ans*. Son frère Isaïe, dit Padoue, ne manquait pas lui non plus d'originalité. Avec les fils d'Octave Bruneau, même les austères archives municipales prennent vie et nous font vivre des moments hauts en couleur. Les pages qui suivent sont extraites de la monographie paroissiale de Saint-Nazaire parue à l'été 2002.

Les fils d'Octave Bruneau et le conseil municipal

Octave Bruneau, fils d'Octave, plus connu sous le pseudonyme de Groleau est passé à l'histoire comme le personnage le plus pittoresque de Saint-Nazaire. Le suit de près son frère Isaïe, dit Padoue, dont les sautes d'humeur pouvaient s'avérer redoutables, d'autant plus qu'il était considéré comme un des bons pugilistes de son temps.

Un autre fils d'Octave, Évangéliste, aurait sans doute pu écrire quelques-unes des pages d'histoire les plus animées de mon patelin s'il n'avait pas été emporté par la grippe espagnole. Le 28 avril 1913, le conseil municipal est appelé à délibérer en session spéciale à la suite d'une plainte portée par le postillon de l'époque : « Proposé par M. le conseiller Léon Corriveau, secondé par M. le conseiller Nazaire Jolin que l'amende imposée par Abraham Pelchat contre



Sur cette photographie prise dans un camp forestier au début du siècle précédent, Évangéliste Bruneau pose pour la postérité (extrême droite). En dépit de sa stature physique imposante, le géant fut emporté par la grippe espagnole. À ses côtés, son neveu, le « petit Alfred».

Évangéliste Bruneau pour cause de négligence d'entretien de la route du 3^e rang de l'église soit accordée au taux de quatre piastres. »

Décidément, cette année-la, les frères Bruneau ont le don de se mettre les pieds dans les plats et moins de trois mois plus tard, toujours en session spéciale, les conseillers Georges Bélanger, Léon Corriveau, Louis Fillion, Édouard Gagnon, Ferdinand Béchar, Nazaire Jolin, sous la présidence du maire Anselme Corriveau, sont appelés à délibérer sur le cas des frères

Évangéliste et Octave qui semblent avoir montré un peu trop d'exubérance oratoire sur la place publique.

Nous pouvons deviner la mauvaise humeur du conseil municipal, obligé de perdre du temps pour une étourderie, en pleine saison des foins, d'autant plus qu'en ce début de siècle, les routes ne sont pas toujours très recommandables. La situation, toutefois, requière le consensus de tous et de la fermeté. Le libellé de la résolution se lit ainsi :

Il est ordonné et statué par règlement du conseil comme suit : cette assemblée ayant été convoquée pour les amendes imposées sur la personne de M. Octave Bruneau et Évangéliste Bruneau pour avoir blasphémé, crié et fait du désordre dans le chemin public. Après avoir reçu notices à cet effet, MM. Octave Bruneau et Évangéliste Bruneau n'ont pas été prendre arrangement avec M. le maire : c'est pourquoi il a été convenu que de bons témoins soient appelés après avoir prêté serment voulu par la loi. C'est pourquoi, MM. Pierre Lachance et Gédéon Lachance et madame Napoléon Tanguay et M. Armand Lachance font serment sur le saint évangile avoir entendu blasphémer et crier les dits Octave Bruneau fils et Évangéliste Bruneau sur la place publique.

Proposé par M. le conseiller Georges Bélanger, secondé par M. le conseiller Nazaire Jolin que M. Octave Bruneau fils ait à payer au conseil municipal une amende de 10 piastres et M. Évangéliste Bruneau 5 piastres par arrangement avec M. le maire d'ici demain soir ou sinon un waron (sic) judiciaire sera porté contre eux pour une période d'au moins vingt ans. Proposé par M. le conseiller Louis Fillion, secondé par le conseiller Nazaire Jolin, que M. le maire Anselme Corriveau soit autorisé d'agir pour ces démarches moyennant qu'une somme raisonnable lui soit allouée.

Nous constatons que les amendes imposées aux deux fêtards sont assez importantes et correspondent à plusieurs journées de salaire de l'époque. Nous pouvons toutefois nous demander si l'affaire eut des suites et si elle fut seulement prise au sérieux par les deux marginaux. Du moins, c'est ce que semble nous indiquer le procès-verbal de la séance du 27 octobre 1913.

Ce soir-là, le conseil municipal avait été de nouveau convoqué d'urgence, car un des deux fils d'Octave Bruneau, Groleau, n'avait pas tardé à attirer l'attention par un autre des nombreux écarts de conduite qui devaient un jour assurer sa notoriété comme éternel trouble-fête. Jamais Groleau ne renoncerait à s'assagir. Près de trente ans plus tard, lorsque Louis Tanguay fils s'était marié en secondes noces avec Marie-Anna Jolin, Groleau, en dépit du fait qu'il n'avait qu'un seul bras, s'était signalé en menant un joyeux tintamarre.

Lorsque avec les années, une situation désagréable perd de sa charge émotive, le citoyen plus réservé arrive à faire «contre mauvaise fortune bon cœur» et, avec le temps, à en rire. Mais ce soir-là, les membres du conseil municipal durent se demander s'ils réussiraient un jour à mater l'incorrigible Groleau, qui non seulement refusait de payer l'amende qui lui avait été imposée au cours de l'été précédent, mais s'était permis une autre incartade, qui encore une fois avait fait scandale.

Groleau n'avait pas de formation juridique, loin de là, mais sans doute percevait-il d'instinct les limites du conseil municipal en de telles situations. Il aurait fallu aller en cour, avec les frais que cela supposait. Le conseil municipal adopta tout de même une autre série de résolutions, ambiguës quant à leur application concrète, dont la portée réelle demeure difficile à évaluer, car généralement, des procédures poussées à de tels extrêmes se perdaient entre deux séances. Bref, les élus du peuple se retrouvaient en position défensive, contraints à étirer le temps. Tel un lion qui n'a pas de dents, ils pouvaient toujours rugir et c'est ce qu'ils firent de nouveau ce soir-là.

Dans un premier temps, «il est ordonné par résolution des conseillers comme suit : qu'une troisième (sic) amende soit imposée contre la personne de M. Octave Bruneau fils pour avoir sacré et causé du désordre sur les places publiques, cette personne refusant de retirer sa

notice à cet effet et ne voulant pas régler, le conseil devra lever un waron (sic) judiciaire contre lui pendant vingt ans ».

Nous remarquons que le montant de l'amende n'est pas précisé, ce qui paraît assez étrange. Comme si en cet instant, on réalisait que le cumul des amendes imposées au géant, qui n'avait qu'un bras pour gagner sa vie, était devenu dérisoirement élevé. Par ailleurs, Groleau brille par son absence comme l'indique la résolution suivante : «Proposé par M. le conseiller Léon Corriveau, secondé par M. le conseiller Georges Bélanger qu'un délai d'ici au 10 novembre soit accordé à Octave Bruneau fils pour paiement de son amende imposée vu qu'il n'est pas dans la municipalité en ce moment. » La résolution est évidemment adoptée à l'unanimité, ce qui du reste ne dut pas surprendre le géant ni l'impressionner.

La troisième résolution relative à l'affaire ressemble à une copie conforme à celle adoptée lors de la réunion précédente : «Proposé par M. le conseiller Georges Bélanger, secondé par M. le conseiller Nazaire Jolin que M. le maire Anselme Corriveau soit autorisé de mettre cette amende en force, moyennant qu'une amende raisonnable (sic) lui soit allouée. »

Même au soir de sa vie, le légendaire Groleau allait constituer une source de préoccupation pour le conseil municipal comme en témoignent les archives publiques du début des années 50. Le 14 juin 1954, alors que Groleau est devenu impotent, son cas fait l'objet de l'attention du conseil : «Proposé par M. Anselme Blais et secondé par M. Gérard Aubé qu'après délibérations au sujet de la pension et soins dont Mlle Alberta Pomerleau demande un montant de 20 piastres par mois au conseil municipal. Donc il est convenu que M. Arthur Lachance, maire et MM. les conseillers Daniel Corriveau et Gérard Bolduc soient autorisés d'aller s'entendre avec Mlle Pomerleau au sujet demandé. »

La décision de déléguer trois représentants municipaux, auprès de la personne qui hébergeait Groleau à cette époque, indique que le conseil trouvait la tarification mensuelle trop élevée, mais y avait-il véritablement un prix pour soigner un personnage qui toute sa vie s'était signalé par les extravagances les plus imprévisibles ? La séance du 2 août 1954 nous apprend d'ailleurs que la soignante n'avait pas accepté de négocier. Alberta Pomerleau «avait tenu son prix. Il est probable d'ailleurs que les conseillers du temps comprenaient parfaitement le point de vue de la pauvre dame.

Le problème de l'hébergement n'était pas pour autant réglé. Le 4 octobre 1954, son cas monopolisait encore une fois l'attention des conseillers. Le libellé de la résolution semble nous indiquer qu'Alberta Pomerleau s'était sentie vaincue et avait fini par renoncer : « Proposé par M. Léopold Lachance et secondé par M. Gérard Aubé que Mlle Alberta Pomerleau soit payée au montant de 12,73 \$ pour soins de M. Octave Bruneau dont 19 jours au mois d'août. »

Une résolution adoptée un mois plus tard, le 8 novembre 1954, nous apprend que le dossier du moribond était toujours en suspens : «Proposé par M. Léopold Lachance et secondé par M. René Blais que le conseil municipal écrive à l'hôpital Saint-Augustin demandant l'hospitalisation d'un patient invalide et le taux et détails pour entretien d'un pensionnaire. »

Personne ne veut de Groleau

Le 6 décembre 1954, le conseil municipal semble ne plus savoir à quel saint se vouer pour trouver un refuge au personnage le plus controversé, mais aussi le plus fascinant, de l'histoire de notre municipalité. Déjà, tout se passe comme si la renommée du légendaire marginal avait dépassé les limites de notre comté : « Proposé par M. Anselme Blais et secondé par M. Léopold Lachance qu'une demande d'hospitalisation de M. Octave Bruneau soit demandée à divers endroits dans la Province (sic), tels hôpital Sainte-Famille, lac Vert, hôpital Saint-Augustin, Saint-Tite-des-Caps, etc.»

Une question se pose ici : qui entre temps avait hébergé l'infortuné célibataire ? Nous trouvons la réponse dans une résolution adoptée le 7 février 1955 : « Proposé par M. Léopold Lachance et secondé par M. Ludger Brochu que M. Alfred Bruneau soit payé 20 piastres par mois

pour pension de M. Octave Bruneau à partir du 1^{er} septembre 1954 et cela jusqu'au jour où la municipalité pourra lui trouver une place convenable. »

Groleau devait finalement décéder le 29 janvier 1956. Une légende nous quittait relayant le flambeau du pittoresque à son neveu Alfred¹. Pour que le lecteur puisse se faire une idée de d'originalité du géant, était Lorsque le 3 décembre 1997, Alfred Bruneau nous quitta à son tour, à l'âge vénérable de 86 ans, une époque était définitivement révolue.

Les grandes batailles

Quelques-uns de nos pionniers firent de la force musculaire une véritable obsession et transmirent à leurs enfants un goût prononcé pour la lutte et la bagarre de rue. C'était le cas d'Octave Bruneau. Il faut comprendre qu'à une époque où le travail manuel constituait pratiquement le seul moyen de faire son chemin dans la vie, l'homme fort attirait l'admiration et imposait le respect.

D'après la tradition orale, tel un entraîneur olympique moderne, Octave encourageait ses fils à lutter les uns contre les autres. «Viens voir Mitilde, Groleau a battu Padoue. » Et le lendemain : «Viens voir Mitilde, Padoue a battu Groleau. »

Octave Bruneau était né le 7 mars 1860. Il avait épousé, le 4 septembre 1882, Domitilde Gaulin. Le couple allait engendrer une famille de douze enfants dont le légendaire Groleau Bruneau. Son frère Isaïe, dit Padoue, entre également dans l'histoire de Saint-Nazaire comme un de nos hommes pittoresques et quelques-unes des bonnes batailles auxquelles il participa au cours de son existence sont entrées dans la légende.

Une crise cardiaque

Au début du XX^e siècle, une bataille d'une violence inouïe se produisit dans le rang 3 de Saint-Nazaire. Nous ignorons quel en était le motif, mais il arrivait que les veillées de danse servent de prétexte pour se quereller. Le simple fait de ne pas inviter un indésirable pouvait déclencher les hostilités.

L'alcool contribuait également à réchauffer les esprits. Et quand une bonne bataille était engagée, bien malin celui qui aurait pu l'arrêter. Toujours est-il que ce jour-là, arrivant sur la scène du carnage, Marie Fillion, grand-mère d'Henri Bruneau et de René Bruneau, eut un malaise cardiaque, heureusement sans trop de conséquences puisqu'elle décéda, en 1938, à l'âge de 80 ans. Les noms des différents protagonistes ne nous sont pas parvenus, mais il y a fort à parier qu'un certain Padoue était de la fête.

Padoue renverse le ragoût

Comme tous les hommes de son époque Padoue travaillait dans les chantiers. D'après les témoignages recueillis, la saute d'humeur de Padoue aurait eu son origine autour d'une plaisanterie que celui-ci n'aurait pas goûtée. Anselme Jolin racontait qu'un compagnon de travail se serait moqué de la maladresse de Padoue qui avait échappé une poche d'avoine.

Ce jour-là, Padoue, qui relevait tant bien que mal d'une ou deux trop bonnes bouteilles trop vite ingurgitées perdit patience et, dans un geste spectaculaire, renversa l'énorme chaudron de ragoût. Un beauceron de Saint-Honoré-de-Shenley qui était présent raconta : «Il n'en restait

¹ Le grand Alfred employait dans ses toutes ses conversations une expression rituelle qui avait fini au fil des décennies par l'identifier : «Je m'en va dire comme c'gars.»

plus une goutte. » Il fallait nettoyer et Padoue entreprit lui-même de nettoyer le camp...mais à sa manière.

Apparemment, Padoue fit un si bon nettoyage qu'il ne restait plus personne dans le camp. Claudias Bruneau (son cousin) alla se cacher dans l'écurie, mais c'était un abri bien précaire, car, d'après les témoins de la scène, le cheval n'était pas lui aussi d'humeur très sociable.

Une autre anecdote nous montre que ces bagarreurs de rue pouvaient avoir l'esprit chevaleresque et apprécier les qualités de leurs adversaires.

Padoue bat le champion

À une certaine époque, un dénommé Onésime Dupont était considéré comme l'homme fort du village. Cependant, sa destinée, comme dans les bons films westerns, allait fatalement croiser celle d'Isaïe Bruneau. La confrontation se produisit dans le magasin général Létourneau, qui devait, des années plus tard, être la proie des flammes. Nous ignorons les motifs de la dispute, mais, comme le voulait l'expression populaire, ce jour-là, Onésime Dupont *rencontra son homme*.

Un jour, les deux pugilistes se croisèrent de nouveau à l'intersection de la côte des Érables et du 5^e rang. Il s'agissait là d'une situation embarrassante. La bataille allait-elle reprendre ? Lorsqu'ils arrivèrent côte à côte, les deux hommes se donnèrent finalement la main et se réconcilièrent.

Les belles histoires ont parfois une conclusion touchante. Nous avons peu d'éléments biographiques sur Onésime Dupont. Nous savons qu'il épousa une dénommée Joséphine Labrie et que le 27 février 1905, le couple perdit un enfant en bas âge, la petite Irma. Par la suite, nous perdons la trace de cet homme, mais pas complètement.

Onésime Dupont alla s'établir ailleurs, possiblement aux États-Unis. Un jour, il subit une attaque d'aphasie, qui le laissa incapable de prononcer un mot. Nous ignorons dans quelle circonstance les deux vieux opposants se rencontrèrent, mais Padoue racontait que de grosses larmes coulaient sur les joues du vieillard lorsqu'il le reconnut.



Lutte dans le salon du voisin

Cette anecdote m'a été racontée quelques mois après la parution de la monographie paroissiale de Saint-Nazaire, c'est pourquoi elle ne figure malheureusement pas dans le passage réservé aux frères Bruneau. C'était au début de la télévision, vers le milieu des années 50. Les téléviseurs, en milieu rural étaient une rareté. Ceux qui ne bénéficiaient pas encore du petit écran allaient tout naturellement regarder leurs programmes préférés chez les voisins, car à la campagne, on a tout naturellement le sens de l'hospitalité. Un des voisins de Padoue était Lionel Fillion et je tiens cette anecdote de son fils Paul.

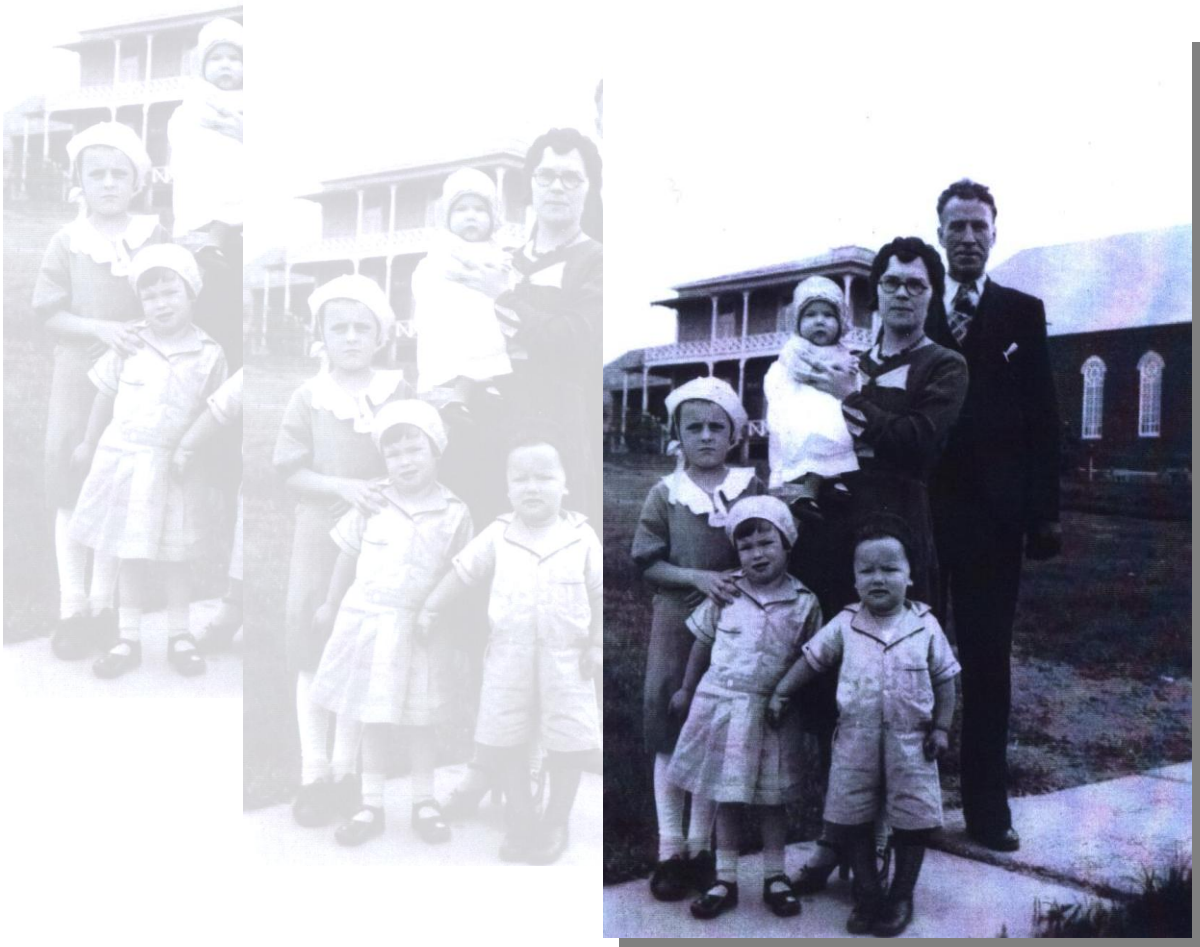
Paul Fillion me racontait qu'un soir les Padoue et son épouse étaient venus regarder l'émission *La lutte sur le matelas*, très populaire à l'époque, d'autant plus que les méchants, avaient réellement l'air des méchants. Leurs tours pendables paraissaient aux premiers balbutiements d'une

programmation naïve et bon enfant encore plausibles. De toute façon, nous pouvons aisément nous figurer que Padoue ne demandait pas mieux que d'entrer dans le jeu, de s'identifier à ces solides gaillards, qui tels des gladiateurs des temps modernes, s'affrontaient dans une lutte sans merci.

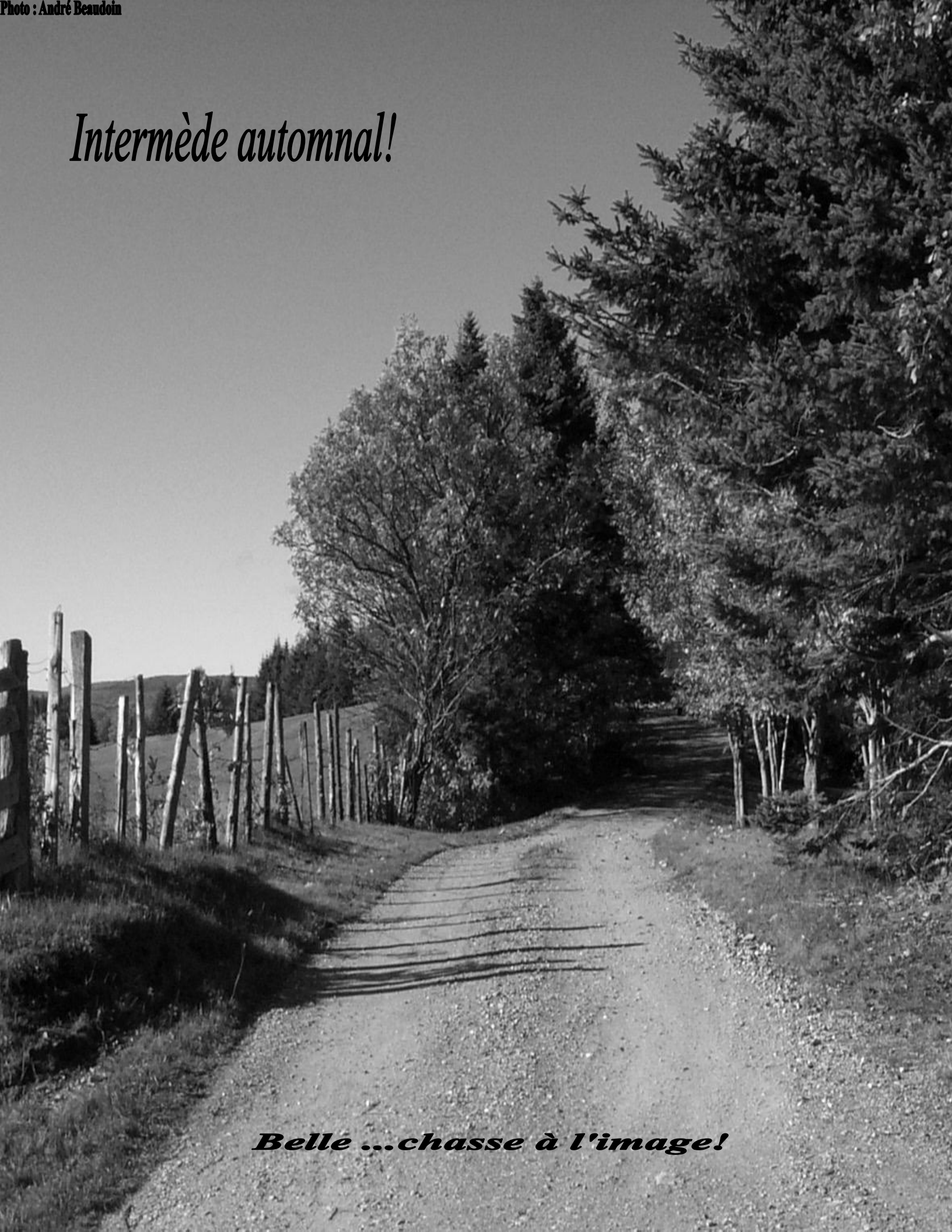
Ce soir-la donc, Padoue, vociférant avec gestes et cris, embarque si bien dans la bataille qu'il finit par indisposer son épouse, qui lui assène un coup de sacoch derrière la tête. Et voilà qu'à la consternation des Fillion la lutte sur le matelas s'est déplacée dans leur salon. Padoue saute sur sa femme et les choses auraient peut-être mal fini sans l'intervention des Fillion. Jean-Guy Fillion, frère de Paul, me racontait également une autre anecdote amusante, cette fois relative au frère de Padoue, Groleau.

Groleau qui n'avait qu'un seul bras, s'approvisionnait en œufs frais chez les Fillion. Un jour que le géant gesticulait trop fort avec son petit panier d'œufs, il en oublia la loi de la gravité universelle, que de toute façon il n'avait jamais étudiée, et sa provision alla s'échoir plusieurs pieds plus loin dans la cuisine des Fillion.

Comme c'est souvent le cas pour les célibataires de l'époque, les photos de Groleau sont très rares. Nous devons ce cliché à Groleau lui-même qui imposa sa présence en 1937, après la grand-messe du dimanche, avec son impertinence caractéristique. Cette impolitesse nous a permis d'obtenir la meilleure photo connue de Groleau. Également sur la photo : Alberta Lachance-Goupil, Jacqueline, Jeannine, Pierrette et Ovila Goupil.



Intermède automnal!



Belle ...chasse à l'image!

Jos Shink, un Beaumontois original

par Louise Lépine et Yves Bourget

S'il vous arrive de demander à un Beaumontois d'origine qui était Jos Shink¹, il est presque certain que votre interlocuteur sourira. Car Jos Shink était un original dont les faits et gestes intriguaient beaucoup son entourage. Ceux de notre génération se souviennent d'un grand vieillard sec, volubile, à l'œil alerte et qui commerçait les antiquités à une époque où ce n'était pas encore la mode. La caractéristique principale de Jos Shink était justement de ne pas faire ce que les autres faisaient et de faire ce que les autres ne faisaient pas encore, le destin se chargeant de lui donner un coup de pouce pour maintenir sa personnalité d'origine.

Son ancêtre dénommé «Jacob ou Jacques» est le premier Shink établi dans la région de Québec. Les registres stipulent qu'il se marie à Saint-Charles-de-Bellechasse. Il est le fils de Nicolas Shink et de Marie Oultanine(Holsteinin) originaires de Göhlingen. L'origine du nom porte à croire qu'il est allemand. Quant aux prénoms inscrits au registre, on peut émettre l'hypothèse que Jacob est un prénom juif, ce qui expliquerait le goût du négoce très fort chez les Shink d'une génération à l'autre.

Quant à Jos Shink, il était le seul fils de Gildas Shink marié à Délima Bélanger. Il serait né en 1884 dans la maison paternelle des Shink (actuelle résidence de pierre d'Edgar Guay, son neveu). Sa mère meurt alors qu'il n'a que treize ans. Son père, inconsolable, le confie à ses parents qui habitent au village une petite maison de bois : celle qui a été incendiée en juillet 1969. C'est le grand-père de Jos qui l'aurait construite. Élevé par ses grands-parents, Joseph va à l'école du village et est initié très tôt au commerce de la viande au prix



du gros : le commerçant achète de l'éleveur, abat les bêtes chez lui et vend au boucher détaillant ou aux clients. À l'exemple de son grand-père, Jos Shink commercera toute sa vie, d'abord du veau, puis différentes choses : des horloges, des vieux meubles, des outils, des instruments devenus inutiles, mais fonctionnant encore. En un mot, tout ce dont les personnes voulaient se débarrasser, quitte à les inciter à s'en départir quand il connaissait un acheteur éventuel.

Ainsi, il aurait acheté pratiquement tous les corbillards du comté pour les revendre en pièces : roues, fanaux, anges sculptés, le Musée du Québec lui doit plusieurs acquisitions dont une horloge grand-père au rouage en bois. Son ancien commerce de bétail lui ouvrait

¹ Cet article est extrait de la revue *L'Oseilleur*, mars 1981.

automatiquement toutes les portes. Au début, les antiquaires juifs de New York lui achetaient ses meubles québécois, par la suite, ce furent les touristes américains, des Canadiens anglais et quelques collectionneurs québécois. On se débarrassait un peu trop allègrement à l'époque de son patrimoine mobilier et il faut bien avouer que Jos Shink a été un des catalyseurs de ce dispersement. Chaque région du Québec avait sans doute le sien.

Était-il fier ou avait-il des remords de voir partir nos vieux meubles vers les États-Unis ? Il semble que Jos Shink ne commerçait les antiquités que pour gagner son pain : un objet n'avait d'attrait pour lui que s'il connaissait un client susceptible de l'acheter. Peu importe que ce dernier soit américain ou canadien, juif ou catholique, et une armoire à pointes de diamants avait pour Jos autant de valeur qu'un fanal de balisage maritime ou une hélice d'avion.

Chose certaine aussi, il n'avait pas toutes les qualités du bon commerçant : il savait acheter, mais ne savait pas vendre avec profits. Ce n'est qu'avec une quantité importante de transactions qu'il a réussi à se ramasser de l'argent. Ce qui lui a permis de s'offrir une automobile à une époque où personne n'en avait. C'était une Ford 4, dite à «pédales». Par la suite, il a eu une Roberseat avec siège arrière amovible, appelé la boîte à caresses. Jos Shink faisait aussi du taxi, chargeant 5 \$ pour aller conduire à Saint-Michel des Beaumontois qui allaient y voir leur blonde. C'était beaucoup d'argent à l'époque, mais en voyageant à plusieurs c'était économique en plus d'être un atout pour impressionner les filles, car les autos étaient rares. À l'époque de la grippe espagnole, tandis qu'on ne pouvait même pas entrer les morts dans l'église, Jos Shink a accepté de transporter des malades dans sa voiture.

Par la suite, alors que l'automobile se popularise, il s'achète une sorte de mobylette, un «bicycle à gaz » comme on disait à l'époque. Il s'arrange comme il peut pour se faire livrer les meubles achetés chez les particuliers, allant même jusqu'à payer un taxi pour le faire.

A une époque de sa vie, Jos Shink était assez riche, mais il a perdu sa fortune avec le commerce des renards. Il s'était associé à un homme qu'il avait convaincu d'y consacrer ses économies : ils passaient de porte en porte pour vendre à des fins d'élevage des couples de renard à 1 000 \$. La fragilité de ses bêtes en captivité et diverses autres raisons auraient contré le succès espéré.



Vers 1928, Jos Shink vend la maison du village à Noël Culet et s'en va vivre à Lauzon. Quelques années plus tard, il revient vivre à Beaumont dans une petite maison située entre celle de J.-C. Lachance et Jean Royer. Blanche, en bois, avec un toit rouge, c'est le type de maison d'artisan habitée par les sabotiers dans le Perche en France. C'est aussi le type même des premières habitations construites en Nouvelle-France avec cheminée sur le côté. Après quelques années, on la rallongeait d'autant pour gagner de l'espace et avoir ainsi la cheminée en plein centre. Les dimensions trop restreintes pour une famille conviennent très bien à un célibataire. Car Jos Shink était célibataire, presque endurci. D'aucuns vous diront qu'il aimait trop les femmes pour s'attacher à une en particulier. Pourtant, il a failli se marier en 1915 avec Blanche Labrecque, 20 ans fille de Joseph, le maire de Beaumont. Les bans étaient même publiés lorsque sa fiancée est morte des suites d'un refroidissement. Plus tard, il aurait longtemps fréquenté une demoiselle Lizotte de Lauzon.

Finalement, il semble qu'il se soit accommodé de sa vie de solitaire : il avait acquis des habitudes, des «manies». Ainsi, il aimait beaucoup les femmes et ne cachait pas son admiration lorsqu'il en voyait des belles. Cet amour de la beauté, il le canalisait en quelque sorte, en sculptant avec un couteau à boucherie des personnages dans des pièces de bois. Son sujet préféré : des femmes avec des «beaux estomacs». Il les peignait avec de la peinture à l'émail. Il n'a pas conservé une seule de ses sculptures, son art naïf ayant beaucoup d'amateurs. On a pu admirer ses sculptures au Musée de Québec, qui en a même fait une affiche. Jean-Marie Gauvreau, des Beaux-Arts de Montréal, était même de ses clients.

Autre habitude : il aimait beaucoup les fleurs, surtout des lys et il interdisait qu'on les cueille. Sa vie de solitaire en avait fait un homme très susceptible, surtout à la fin de sa vie. Il ne donnait pas facilement sa confiance. Ainsi il a toujours refusé de vendre quoi que ce soit à des membres de sa famille. Il se méfiait à tort de ses parents, persuadé qu'il se ferait avoir. Cela ne l'empêchait pas d'être généreux à l'occasion : il a fait don à l'église de Beaumont des deux chandeliers en bois qui ornent le banc d'œuvre (banc des marguilliers).

Jos. Shink savait aussi fumer l'anguille, chasser la perdrix et pouvait empailler. Avec son ami Candide Bélanger, autre célèbre vieux garçon de la paroisse, il fabriquait de la «bagosse» (alcool frelaté) en plus de faire le commerce du St-Pierre-et-Miquelon, alcool en provenance des îles françaises) à l'époque de la prohibition. On a tout lieu de croire que ses fonctions de gardien de quai à Saint-Michel vers 1929 ont dû servir ses intérêts.

Le principal souvenir que gardent les Beaumontois de cet être original c'est celui d'un grand homme, résistant à l'effort, à l'air digne et toujours bien mis de sa personne. Surtout le dimanche alors qu'il se présentait à l'église avec un foulard de soie blanche et des gants de chevreau. Il était très propre, aimait bien se parfumer et poussait la coquetterie jusqu'à camoufler ses cheveux blancs avec du cirage à chaussures.

Jos Shink avait aussi ce qu'on peut appeler le culte de la mort, mais un culte lié à une grande crainte, car il fuyait les salons funéraires et évitait tout contact avec les morts. Par contre, plusieurs personnes diront qu'il avait dans sa maison un cercueil sculpté dans un tronc d'arbre et qu'il s'y couchait parfois. Fermant à demi les yeux et tenant d'une main un miroir, il vérifiait s'il ferait un beau mort.

Bien des années avant de mourir, il avait acheté son lot au cimetière, fait installer sa pierre tombale : une magnifique statue de la Sainte-Vierge . Il avait choisi ses vêtements, son cercueil et sa carte mortuaire, réservé sa place au salon funéraire, acheté deux couronnes funéraires au nom de ses proches parents, planifié ses messes d'enterrement et de service anniversaire. Le tout dûment payé il ne lui restait plus qu'à mourir.

Ce qu'il a fait à Montmagny en 1963, deux ans après être allé vivre au foyer de L'Islet sur les conseils de son neveu Lucien Guay qui l'a assisté jusqu'à la fin .Il avait soixante dix-neuf ans.

Joseph-Eusèbe Bélanger, dit le pape

par Charles-Henri Bélanger

Comme tout le monde, je l'appelais le pape, mais avec le vague sentiment d'être un peu effronté, un peu irrévérencieux.

Avec le temps, j'ai fini par me dire que j'avais bien tort de me culpabiliser. Nombre de parents de la paroisse réclamaient bien les noms de Marie ou de Joseph au moment de présenter leur nouveau-né sur les fonds baptismaux et il ne venait à l'esprit de personne que cela puisse être drôle. C'était même beau, émouvant, touchant, car symboliquement on avait l'impression que les parents de Saint-Vallier offraient ce qu'ils avaient de plus précieux, leur enfant, en hommage aux parents de Bethléem.

Ce qu'il y avait de drôle était dû au fait que Joseph-Eusèbe Bélanger¹, de Saint-Vallier, était l'image même que l'on se faisait du pape. Comme le pape des annales et des journaux, il était vieux. Il avait l'air un peu austère. Sa démarche lente et calme était empreinte de noblesse. Ses cheveux tout d'un blanc polaire ou sibérien témoignaient de sa maturité, de sa sagesse. Avec une telle teinte de cheveux, comment aurait-il pu ne pas être sage ? Chacune de ses phrases, chacun de ses mots semblait être le fruit d'une lente, longue et profonde réflexion. Il parlait comme un oracle, il était de ces vieillards auxquels l'apparence confère une sorte d'immunité. On ne les obstine pas, même si on n'est pas toujours d'accord avec eux. Nous le trouvions tellement savant qu'il nous faisait penser au vrai pape. Était-il un saint ? Oui, si on se fie aux apparences; non, si on pense qu'il aimait bien la quiétude totale.

Après la grand-messe, sur le perron de l'église, il lui arrivait souvent de converser avec un autre grand vieillard, Onésime Marceau, du rang du Rocher, qui avait l'air bien savant lui aussi. Onésime, me dit-on, avait beaucoup de livres et beaucoup à dire. Joseph-Eusèbe Bélanger avait été propriétaire d'une ferme à la limite ouest de Berthier, tout près de Saint-Vallier où il avait vécu célibataire avec sa sœur « La petite Mary », célibataire elle aussi.

Il décida un jour de consacrer le reste de sa vie à ce qui l'intéressait le plus : la lecture. Il vendit alors sa ferme et, avec ce qu'il en obtint, il s'acheta au village une propriété : une jolie maisonnette avec toit à deux versants percé de fines lucarnes ; une grange étable tout juste assez spacieuse pour y loger une dizaine de poules, un coq et peut-être même une mère-vache et ce qu'il fallait pour nourrir tout ce cheptel. À cela s'ajoutait l'espace se prêtant à l'aménagement d'un bon grand potager.

Avec sa sœur, «La petite Mary», qui s'occupait pratiquement de tout, lui, Joseph-Eusèbe Bélanger, lisait de tout pratiquement tout le temps, libre de toute contrainte matérielle. Ses connaissances fraîchement acquises grâce à la lecture, il ne demandait pas mieux que de les réinvestir chez tous ceux qui se montraient le moins réceptifs. Sa tâche n'était pas toujours facile. Durant la journée, les cultivateurs de Saint-Vallier étaient occupés aux travaux des champs et, le soir, il leur arrivait d'être trop exténués pour apprécier à leur juste valeur les enseignements du pape. Mon père, pourtant bon catholique, cogna souvent des clous durant les leçons du pape.

Chaque année, il nous achetait une poche de patates. Cette fameuse poche de patates lui fournissait trois prétextes de venir veiller chez nous, de parler des heures de temps avec mon père qui avait déjà toute une journée de marche derrière la charrue. On sait que le temps des grands labours suivait de près le temps des patates.

¹ Cet article est paru il y a quelques années dans notre édition de printemps 1998. En dépit de maintes recherches, nous n'avons malheureusement pu retracer de photographies de Joseph-Eusèbe Bélanger.

Comme amorce à sa première visite, il demandait le prix d'une poche de patates ; comme amorce à sa deuxième visite, il fallait s'entendre sur la façon de porter chez lui ce fameux sac de patates ; et sa troisième visite avait comme prétexte qu'il fallait bien rapporter le sac de jute vide de patates. Les patates étaient pourtant la dernière de ses préoccupations.

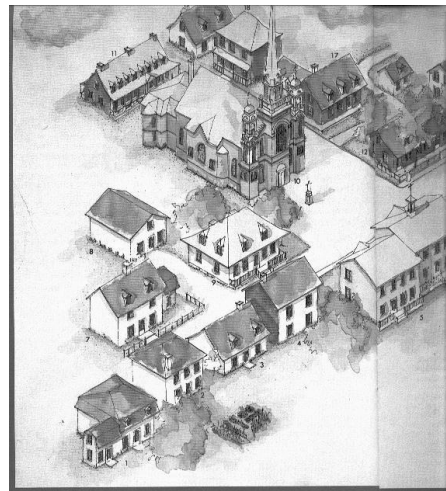
Les connaissances du pape étaient immenses, compte tenu de sa scolarité. Il avait lu l'histoire du Canada, de François-Xavier Garneau, celle de Thomas Chapais, celle du Chanoine Lionel Groulx. Il avait parcouru le Moyen-âge, le monde romain, le monde grec et l'histoire de l'Église. J'étais là quand il venait à la maison, j'aimais l'entendre parler d'Henri Bourassa et d'Armand Lavergne. Je le trouvais fascinant quand il se mettait à parler du Titanic, de Chiniqui, de Louis Riel et même de magie noire. Il me connaissait même si je ne lui avais jamais adressé la parole. Dans le temps, on disait : « Les enfants sont faits pour être vus , mais pas entendus. »

Sentant peut-être sa fin prochaine, il s'adressa un jour directement à moi. Il me demanda si je voulais des livres. La question me surprit. Je dus faire signe que oui. Il m'invita alors à passer chez lui. Une chambre à l'étage était pleine de livres, les quatre murs étaient couverts d'étagères courbées sous le poids des livres. Ça m'étonne encore aujourd'hui d'avoir trouvé tant d'œuvres de grands maîtres chez un homme aussi peu scolarisé. Tous les professeurs du monde nous diront que ce qui importe pour les apprentissages, c'est la curiosité. Joseph-Eusèbe Bélanger, en était la preuve. En voulant mieux comprendre ce qu'il lisait dans Son journal *Le Devoir*, il avait dû remonter dans le temps par la lecture et, à force de remonter dans le temps, il s'était rendu aux sources de notre civilisation occidentale: les mondes latin et grec, aux origines du Christianisme. À le côtoyer un peu, en parcourant quelques-uns de ses livres, j'ai cru comprendre qu'il avait entretenu des liens d'amitié avec quelques professeurs du Séminaire de Québec et du Collège de Lévis parmi lesquels se trouvaient plusieurs hommes de grand savoir.

Les volumes dont il avait des séries, il les revendit à des libraires qui pratiquaient le commerce de vieux livres. Ce qui lui restait après le passage des libraires, il le plaça dans des boîtes de carton et m'en fit cadeau. Il y en avait une bonne dizaine de boîtes. Malheureusement, ses volumes avaient passé trop d'hivers dans les chambres, à l'étage, insuffisamment chauffées. L'humidité avait abîmé le plus grand nombre d'entre eux. Toutefois, j'en ai sauvé quelques-uns qui avaient été reliés avec le plus grand soin. Je pense à *l'Homme, cet inconnu* du Docteur Alexis Carrel, à *l'Histoire de la civilisation romaine* de Humphrey, à *l'Histoire de l'Ouest Canadien* de Monseigneur Taché, pour n'en nommer que trois. Il avait conservé quelques vieux numéros de revues au contenu particulièrement riche. Par exemple: *L'Action sociale catholique* (1915), *Le monde illustré* (1902 et 1905). *Le Samedi* (1902).

Il s'était abonné au journal *Le Devoir* au temps d'Henri Bourassa et d'Armand Lavergne et il avait abonné un certain nombre de paroissiens. Mon père était du nombre. Sans trop s'en rendre compte, Joseph-Eusèbe Bélanger avait enseigné la lecture. Il avait été dans son village, une des sources d'où émanait la curiosité intellectuelle au profit de tous, même au profit de ceux qui, comme mon père, n'avaient guère plus qu'une cinquième année du cours élémentaire.

On entend souvent parler de grande noirceur, comme si la vie culturelle au Québec n'avait commencé qu'avec la révolution tranquille. Au cours des années trente, quarante et cinquante, nos paroisses ne profitaient-elles pas des connaissances de leur curé et de leur vicaire (18 à 20 ans de scolarité); de leurs enseignants religieux et laïques, du médecin, du notaire, de l'avocat; de leurs étudiants et de leurs autodidactes? On trouvait même des hommes devenus cultivateurs après avoir complété un cours classique de huit années et, tout au long de leur vie, se faire source de connaissances et de culture au cœur de leur patelin.



Au pays de Joseph-Eusèbe Bélanger



Photos : Paul St-Arnaud



300

1870 CORNIVEAU 1970
ÉTIENNE.

L'ANTÉPÈRE DES CORNIVEAU DAMOISEL
ARRIVÉ DE PORTLAIREDON
(CHARENTE) FRANÇAIS EN 1666.
IL S'INSTALLA À SÈT-PAMILLE,
DE L'ORLÈANS ET EN 1670
S'ÉTABLIT EN LA SEIGNOURIE DE LA
DURANTAY, ICI, DANS LA PAROISSE
AUJOURD'HUI NOMMÉE ST-VALLIER.



Paul St-Arnaud, notre photographe attitré, nous a rapporté cet automne de magnifiques images de l'un des beaux villages de Bellechasse et du Québec.



Le talent d'Achille

par Réjean Bilodeau

N.D.L.R. : Ce article est extrait de la monographie *L'Histoire du rang Pointe-Lévis et de ses habitants*, parue au mois de juin 2003.

L'ascension

Achille Bilodeau était né au rang Pointe-Lévis, dans la résidence de ses parents, M. et M^{me} Alfred Bilodeau « l'Noir » Aîné d'une famille de quatre garçons et d'une fille, c'est dans un coin tranquille et très enchanteur, tout près du lac Vert, qu'il avait grandi, en pleine nature. Parti très jeune de chez lui afin d'aller bûcher dans les chantiers pour gagner sa vie, Achille était prédestiné à devenir un personnage bien en vue, riche financièrement, bon commerçant de lots à bois, généreux et honnête, tout ceci après avoir connu la pauvreté et la misère.

Hélas ! Au moment où tout semblait acquis, Achille, après avoir connu gloire et fortune, perdit, à la manière de Job, tout ce qu'il avait possédé et acquis difficilement. Au sommet de sa gloire, Achille se baladait dans sa jolie voiture convertible Chrysler 1918 avec « overseat » et possédait un compte en banque de 40 000 \$. Fier et très bien habillé, c'était un « big shot » du temps qui faisait l'envie de bien des prétendantes puisqu'il avait à peine 30 ans.

Achille se plaisait à acheter des lots à bois, à faire couper le bois et à revendre les « fonds de lots », dont ceux des terres de la Pointe-Lévis sur la 6^e concession, d'autres à Saint-Raphaël et un peu partout dans la région de Bellechasse, cela parfois seul et parfois associé avec Wellie Lamontagne.

La querelle

Tout semblait bien tourner pour lui jusqu'au jour où une violente chicane éclata entre le curé Dupont et lui à l'intérieur de l'église, après la grande messe, lors de la criée des bancs (vente). Le curé Dupont mit le banc d'Achille en vente et ce dernier rétorqua : « Vous ne pouvez le vendre car j'ai payé mon banc ! » Le curé répondit : « C'est un mensonge ! Tu ne l'as pas payé ! », et Achille de répondre : « Vous êtes un menteur, monsieur le curé ! »

À ce moment, le curé Dupont lança un « sort » à Achille : « Tu as dit un mot de trop et tu ne seras plus chanceux à l'avenir ! » Cette phrase sembla ébranler Achille, car cet événement l'abaissa au plus bas à la vue de ses pairs et c'est comme si la guigne s'était jetée sur lui en le détruisant petit à petit jusqu'à la fin de ses jours, le laissant blessé, aigri et victime d'un curé autoritaire qui jouissait du pouvoir du clergé et de l'infailibilité de ses propos devant l'opinion publique.

Ce que le curé ne disait pas, cependant, c'est que lui aussi était un commerçant de lots à bois très actif et qu'Achille avait la réputation d'un gars honnête et généreux avec ses employés, ce que le curé ne pouvait peut-être pas dire de lui-même ! En effet, le curé Dupont venait d'acheter plusieurs lots à bois de Henry Atkinson dans la région du rang 5, alors que ces lots étaient réservés depuis très longtemps aux Irlandais voisins de ces « limites à bois » ! C'est à partir de cette transaction que certains Irlandais furent révoltés et cessèrent de croire aveuglement en l'Église et que plusieurs cessèrent de pratiquer la religion catholique, après avoir perdu la confiance en leur curé, lequel revendit tout de suite ses lots en empochant un bon profit. La transaction était légale aux yeux de la justice mais très immorale pour un homme de Dieu !

Le curé se frappait les mains sur le ventre en disant : « Je suis capable de faire des affaires ! » Il avait réussi un coup semblable à la Pointe-Lévis sur cinq lots voisins qu'il revendit

à un seul colon après les avoir achetés des Atkinson pour lui-même. Le curé Dupont devenait premier acquéreur grâce à son influence et, ainsi, il concrétisait un peu sa vengeance à l'endroit d'Achille puisqu'en fait, il ne servait que de « prête-nom » en revendant les lots quelques jours seulement après les avoir acquis. Au bureau d'enregistrement du comté, l'acte 51 424 nous indique l'achat d'un groupe de lots payés 5 500 \$ le 2 mai 1924 et un autre acte 51 499 nous indique la vente de ces mêmes lots au montant de 200 \$, le 18 mai 1924.

La descente aux enfers

Gêné et orgueilleux, comment Achille aurait-il pu se présenter à l'église pour faire bénir son union avec celle qu'il aurait pu aimer ? Cet homme tourmenté ne pouvait partager son bonheur publiquement avec son opposant et, tour à tour, Achille mit fin à ses relations, parfois même à la dernière minute, comme ce fut le cas avec la « Toune », Maria Lamontagne, alors que celle-ci était habillée pour la noce. Il y eut aussi la belle Éva Aubin, fille d'Alfred, une demoiselle Corriveau, etc. Il préféra remettre 300 \$ à la Toune et tout annuler ! Achille prit la décision de s'éloigner de Saint-Damien et il partit dans l'espoir de faire fortune ailleurs, à Saint-Simon, dans le secteur de Port-aux-Quilles, en compagnie de son frère Arsène, de Paul Lemieux et d'un dénommé Rochette. Ensemble, ces associés ouvrirent un chantier en employant plusieurs bûcherons à l'hiver durant lequel ils s'affairaient à construire un barrage servant à recueillir le bois au printemps, pendant la drave. Malheureusement, suite à de fortes pluies, il se produisit de graves inondations, si bien que le barrage ne put résister à la crue des eaux qui emporta avec elle tout le bois coupé en billots et en « pitounes » et sa demeure, de même que tous les revenus anticipés, vers le fleuve. Achille venait de perdre le tiers de sa fortune.

Pendant que le frère d'Achille demeurait à Saint-Simon, Achille prit la décision de partir et d'aller tenter sa chance au nord de l'Ontario, dans la région de Hearst. Achille se construisit une belle petite maison et il vivait de produits de la chasse en pratiquant le métier de trappeur. Il habitait seul et il confia à quelques personnes que certains soirs, sous le ciel étoilé, la nostalgie le gagnait lorsqu'il apercevait au loin d'autres maisons occupées par des couples et des enfants, lui qui n'avait que ses chiens de traîneau et son cheval pour l'accompagner. Un bon matin, un feu de forêt incendia sa demeure et il dut aller se réfugier dans un ruisseau, sous un ponceau, afin d'éviter la mort en forêt ! Achille venait de perdre un autre tiers de sa fortune.

Achille prit la décision de revenir dans sa région natale vers 1950 et de se lancer dans l'élevage de « rats mussiés » (rats musqués). Il acheta un terrain près du ruisseau du Marais, sur le lot 946, qui appartenait à Joseph Lamontagne. Achille avait pris goût aux animaux sauvages en trappant et en chassant et il avait déjà entrepris de garder des renards argentés avec son frère, Léopold Bilodeau. Léopold, en compagnie de son épouse, vit à la bonne marche de cet élevage durant une bonne dizaine d'années. Yvonne passait le printemps à tailler de la catalogne en surveillant par les fenêtres les mères renardes afin d'installer les boîtes pour la naissance des petits, cela dans le but qu'ils survivent. En plus de les alimenter, de les nettoyer et de voir à leur bonne santé, Léopold procédait à l'abattage afin de préparer les peaux pour la vente qui se situait à 100 \$ l'unité, cela en autant que la fourrure soit très belle.

Pour revenir au parc de rats musqués, Achille construisit un enclos à l'aide de longs pieux ou poteaux enfouis dans le sol sur lesquels était clouée une clôture enfoncée dans le sol à environ trois pieds de profondeur, les trous ayant été creusés à la main, à l'aide d'une pelle ronde. L'expérience dura peu longtemps puisque les enclos étaient pillés régulièrement et les profits devinrent impossibles à réaliser. Achille venait de perdre le reste de sa fortune et il repartit pour la ville. Sylvio Godbout le rencontra à Québec et, en discutant avec lui, il aperçut des larmes qui coulaient sur les joues d'Achille lorsque ce dernier s'informa de son ancienne amie de cœur, la Toune, elle qui était si jolie ! Assis face à la rue Saint-Paul, dans le Vieux Québec, au « dépôt du Pacifique », Achille avait alors 60 ans.

Achille revint pour de bon à Saint-Damien et demeura tour à tour au village, à Saint-Léon-de-Standon, et il alla finir ses jours au sanatorium Bégin. C'est là qu'en 1971, j'ai pris le temps d'aller le visiter afin d'en connaître plus au sujet de cette légende. Il était petit, plus ou moins lucide et alité continuellement. Je l'ai rencontré au moins à trois occasions. Je scrutais chez lui de l'amertume face au clergé et aux prêtres, en particulier, de même qu'aux religieuses qu'il avait côtoyées lors de son passage au lac Vert comme résident de l'hospice Saint-Bernard. Peut-on le blâmer, après avoir été déshonoré pour un simple banc non payé ?

Je tiens à mentionner que le dernier rêve d' Archille Bilodeau, était de se construire un « shack » à l'ouest de la petite route des Bilodeau, à l'entrée de la Pointe-Lévis, face à la roche des amoureux, près de la source. Malheureusement, le propriétaire du bulldozer se décommanda, ayant préféré desservir un autre client !



M O T S

C O D É S

- 1) Prénom d'un auteur de notre parution précédente.
- 2) Maire de Saint- Lazare.
- 3) En 1984, cette localité a fêté son 100^e anniversaire.
- 4) Secrétaire municipale de Buckland.
- 5) Ce barbier de Saint-Léon -de-Standon, qui exerce son métier depuis plus d'un demi-siècle, a déjà fait l'objet d'un article d'*Au fil des ans*.
- 6) Rue de Saint-Nazaire.
- 7) Municipalité de Bellechasse desservie par la 277.
- 8) Pionnier du mouvement coopératif de Saint-Anselme, décéda tragiquement.
- 9) Un des légendaires frères Baillargeon.
- 10) Municipalité de Bellechasse desservie par la 204.

1) 01 09 19 03 07 14 13

2) 14 09 04 08 05 14 06 04 17 13 07

3) 21 05 09 18 13 06 05 12 09 07 18

4) 11 17 04 07 19 25 18 07 18 05 06 07 05 22

5) 14 05 25 18 05 19 06 04 05 14 14 09 07 14

6) 19 17 22 09 21 13 05 18 01 22 05 25

7) 21 05 09 18 13 12 05 19 05 04 08 09 07

8) 19 05 23 14 07 18 13 04 05 14 17 18

9) 16 05 22 19

10) 21 05 09 18 13 04 05 12 09 19 19 07

Par André Beaudoin

Chaque chiffre correspond toujours à la même lettre. Commencer par les réponses les plus faciles. Compléter par déduction. Réponses disponibles lors de notre prochaine parution.

Solution de la parution précédente

- 1) Prénom de l'épouse d'un membre honoraire de la SHB : **Gemma**
- 2) Membre de l'équipe de base-ball de Saint-Vallier au cours des années 40 : **Albert Bélanger**
- 3) Conférencier invité au salon MultiArts 2003 de Saint-Charles : **Jacques Lacoursière**
- 4) Camionneur de Saint-Charles, décéda accidentellement au mois d'octobre 1945 : **Gérard Breton**
- 5) Titre d'un article paru dans *Au fil des ans*, hiver 2001 : **Le Maquignon**
- 6) Membre du conseil d'administration de la SHB, décéda tragiquement : **Ivan Méthot**
- 7) Municipalité de Bellechasse desservie par la route 216 : **Saint-Philémon**
- 8) En 1913, Gédéon Roy construit un moulin de sciage dans ce village : **La Durantaye**
- 9) Un avion de type Cessna s'est déjà écrasé sur un hangar de ce village : **Saint-Michel**
- 10) Ex-membre du conseil d'administration de la SHB : **Paul Beaudoin**

Au fil des mois

Saint-Nazaire : Un an après la tenue d'une assemblée consultative à laquelle participaient 55 personnes pour discuter de réparations majeures quant à l'avenir de leur église, le chemin parcouru est immense. L'objectif de recueillir 50 000 \$ semblait à l'époque difficile pour un bassin de population qui avoisine les quatre cents personnes. L'originalité de la campagne de financement, qui avait pour thème *Mon église me tient à cœur*, aura été de faire appel massivement aux ex-résidants de la paroisse pour concrétiser le projet. Cette stratégie fut facilitée par une liste récente de ces personnes, élaborée à l'occasion du centenaire de 2002. Il s'en est suivi une synergie imprévue au départ : les résidants se sentant appuyés ont été plus motivés à fournir un effort supplémentaire. En seulement deux mois, l'objectif était dépassé et à la fin de décembre 2003, 200 donateurs avaient répondu à l'appel. Moyenne des dons : 300 \$ pour un montant cumulatif de 60 000 \$.

Claude Lachance, ex-député de Bellechasse et maître d'œuvre de la réussite du projet, expliquait dans le Saint-Nazaire information d'octobre 2004, comment ce bel effort collectif faillit être inutile :

Les beaux jours de l'été approchant, des soumissions sur invitation furent donc demandées auprès d'entrepreneurs de la grande région pour connaître le coût exact des travaux à réaliser. Le 21 avril 2004, on procède à l'ouverture des soumissions. C'est le choc et la consternation chez les marguilliers. Les sommes exigées par les plus bas soumissionnaires (briques et fenêtres) totalisent 142 000 \$. Que faire devant l'impasse ?

Compte tenu de l'argent dont on dispose, on n'a pas le choix. Si l'on veut réaliser les travaux urgents requis à notre église, il faut absolument procéder autrement. Ainsi, l'un de nos concitoyens, M. Richard Mayer, se montre disponible pour réparer les fenêtres. Et grâce à la collaboration du conseil municipal, il peut utiliser la salle de l'école en guise d'atelier. Quant à la pose de la brique, un entrepreneur réputé de Lac-Échemin, M. Jacques Nadeau, accepte d'exécuter le travail à un coût conforme à nos prévisions. Les rénovations débutent donc en juin pour se poursuivre jusqu'à la fin de septembre.

L'expérience vécue par les marguilliers de Saint-Nazaire aura fait ressortir encore une fois l'importance de «magasiner» lorsqu'il s'agit d'administrer les affaires publiques. Par ailleurs, le conseil de fabrique a été agréablement surpris lorsqu'au cours de l'été, un résidant en a rajouté y allant d'un don de 10 000 \$. D'autres paroissiens l'ont imité avec des montants substantiels, ce qui a permis d'effectuer certains travaux non prévus au départ.

Une autre année s'achève...

Comme résolution pour la prochaine année, pourquoi ne pas renouveler promptement votre adhésion à la Société historique de Bellechasse, ce qui facilitera grandement le travail de votre équipe de bénévoles.

Bellechasse ...

318



une saveur authentique.